



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

Montréal, le 15 janvier 2007

Monsieur Maxime Bernier
Ministre de l'Industrie
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) désire vous informer de son appui à la déréglementation dans le secteur de la téléphonie au Canada.

Déjà à la fin des années 90, le CRTC accueillait l'internet dans une approche non-réglémentée, et ce, au terme de plusieurs gestes concrets ouvrant les télécommunications à la concurrence. Vous ajoutez aujourd'hui par votre décision une tranche de plus dans l'histoire des télécommunications au Canada.

Il va sans dire que la FCCQ appuie la concurrence dans tous les domaines surtout si celle-ci se fonde sur de réels choix durables, soit ceux qui se basent sur des infrastructures. De plus, la concurrence devra devenir réalité dans l'ensemble des secteurs y compris celui de la téléphonie mobile.

Rappelons que la FCCQ milite toutefois depuis plusieurs mois pour être entendue par votre gouvernement dans un appui essentiel visant à rendre accessible pour tous les territoires les indispensables services que sont devenus l'accès internet haute vitesse autant que les services de téléphone cellulaire.

Trop de collectivités au Québec sont encore démunies à cet égard et seul le gouvernement peut créer la pulsion qui permettra à celles-ci de développer des modèles de regroupement où des fournisseurs pourront offrir des services, sachant que le modèle de financement sera appuyé par des fonds extraordinaires gouvernementaux car dans ces localités, la loi du marché ne peut s'appliquer. N'allez pas croire que seul le Grand Nord soit en cause, des petites villes près des grands secteurs sont victimes de cette situation intolérable. Je réfère ici à la lettre que je vous transmettais le 19 juin dernier lors de notre rencontre et aussi à la rencontre avec le ministre Blackburn le 2 juin dernier. D'ailleurs, j'ai réitéré cette demande plusieurs fois dont la dernière à votre sous-ministre, monsieur Dicterj le 12 décembre dernier.

1000, Avenue des Canadiens-Francis

Montréal, Québec H2T 1E5

Téléphone: (514) 344-3371

Téléfax: (514) 344-2226

fccq.ca

